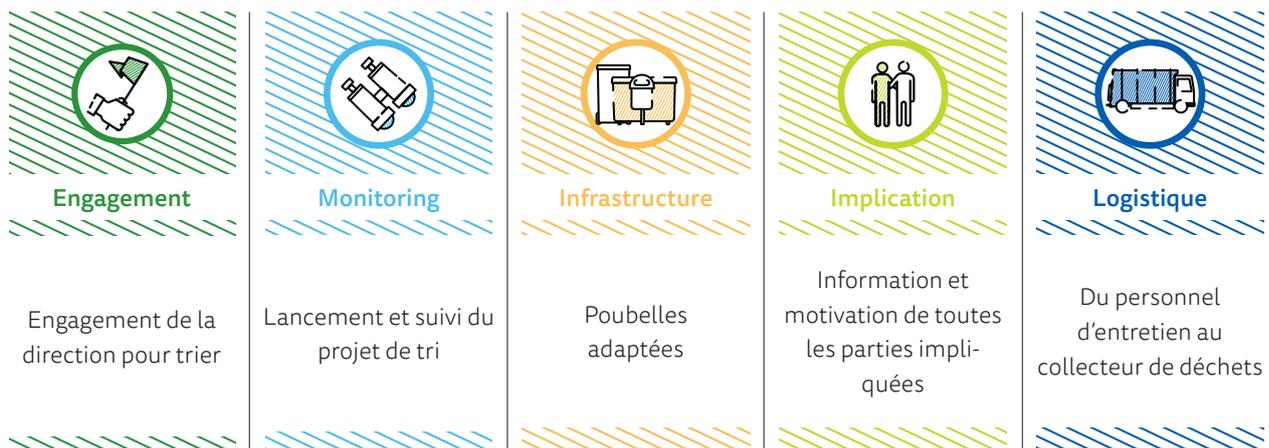


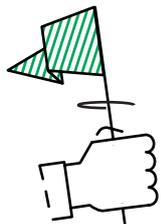


Cinq piliers pour un projet de tri réussi

Trier les déchets au travail

Avec ces **cinq piliers**, vous posez des bases solides pour un projet de tri réussi :
engagement, monitoring, infrastructure,
implication et logistique



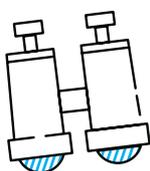


■ Engagement

Le tri des déchets s'inscrit parfaitement dans l'optique d'entreprendre durablement au sein de votre entreprise et de réduire par conséquent son empreinte écologique. Pour ce faire, l'engagement de la direction est crucial pour la réussite de votre projet de tri. Celle-ci doit comprendre la raison de l'importance du tri et montrer qu'elle soutient le projet. Il convient aussi de désigner un responsable pour le projet et de prévoir suffisamment de moyens, tant humains que financiers.

Conseil

- Demandez à votre direction d'afficher clairement son engagement, via une déclaration d'intention à l'accueil, mais aussi en assistant à la réunion de lancement de votre projet.



■ Monitoring

Analysez la situation initiale :

Quels types de déchets sont présents ? Lesquels doivent être triés ? Quelles en sont les quantités ? Relevez tous les emplacements – étages –, à l'intérieur comme à l'extérieur, des poubelles. Ces dernières sont-elles correctement placées ? Sur base de toutes ces données, dessinez un plan. Pensez également à votre public cible. S'agit-il uniquement de collaborateurs ou recevez-vous aussi des visiteurs ? Y a-t-il des groupes cibles spécifiques, comme des enfants ou des allophones, qui nécessitent une approche de communication spécifique ? Vos plans deviennent ainsi plus concrets et vous évaluez plus précisément vos besoins.

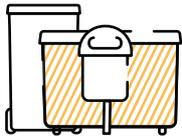
Suivez de près les résultats :

Une fois que vous vous êtes lancé, il est important que vous suiviez attentivement le projet de tri. Analysez la qualité des flux collectés et inventoriez les problèmes les plus fréquents. Impliquez le personnel d'entretien et tenez également compte de leurs constatations. Passez des accords adaptés avec le collecteur de déchets afin d'obtenir les informations nécessaires (voir aussi le pilier Logistique). Examinez ensuite ses rapports et factures. Suivez de plus les quantités collectées pour chaque flux de déchets en vous basant sur la facture ou en les estimant vous-même sur base du nombre de sacs ou conteneurs remplis chaque semaine ou mois.

Conseil

➤ Motivez vos publics cibles et donnez par après un feed-back :

Informez vos collaborateurs et visiteurs au sujet de l'analyse et des résultats de votre projet de tri. Indiquez la quantité triée et l'évolution de la qualité. Vous motivez ainsi tous ceux qui trient correctement et ralliez à votre cause les derniers indécis. Communiquez à propos des points positifs mais attirez aussi leur attention sur les points à améliorer. À titre d'exemple, expliquez que les canettes et bouteilles doivent être vides afin qu'elles puissent bénéficier d'une nouvelle vie.



■ Infrastructure

Un choix réfléchi et un agencement intelligent des poubelles permettent à chacun de trier correctement avec plus de facilité. Les petits détails font la différence.

Au minimum 2 poubelles (PMC & Ordures ménagères) sont nécessaires pour trier convenablement.

Optez pour des poubelles adéquates :

Des poubelles de toutes tailles et sortes (cfr. la liste de fournisseurs sur le site web laboutiquedutri.be) existent. Réfléchissez bien à votre choix et tenez compte de la quantité ainsi que du type de déchets présents.

Ce n'est pas tout, soyez également attentif aux aspects plus pratiques tels que le vidage et le nettoyage des poubelles. Optez pour des poubelles adaptées à chaque type de déchets : un orifice d'insertion rond est idéal pour les PMC, une poubelle munie d'une fente convient pour le papier.

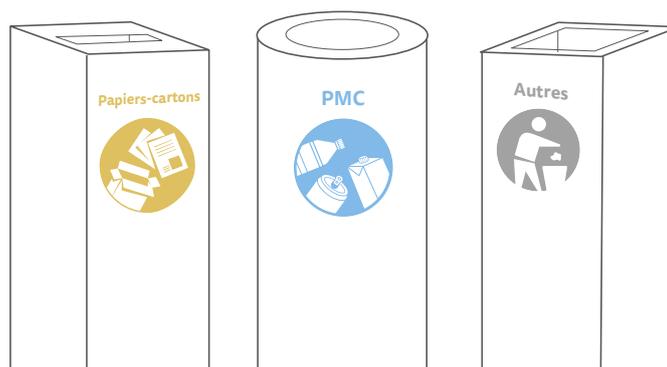
Prévoyez aussi suffisamment de poubelles, idéalement aux endroits où les personnes mangent, boivent, attendent ou se réunissent souvent : dans la cafétéria, à l'emplacement des distributeurs de boissons, dans les salles de réunion, à la réception, etc.

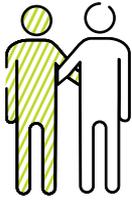
Conseil

- **Regroupez les poubelles en beaux îlots de tri :**
Rapprochez le plus possible les différentes poubelles les unes des autres, sous forme d'îlots de tri. De cette manière, chacun verra immédiatement que le tri se réalise dans cet établissement et que les déchets se jettent dans des poubelles distinctes. Les îlots rendent les poubelles plus visibles et permettent de les vider plus facilement. Veillez à ce que les zones de tri restent propres et attrayantes afin de donner envie aux gens de trier.
- **Apposez une communication claire sur chaque poubelle :** indiquez clairement quel déchet se jette dans quelle poubelle et prévoyez un étiquetage clair sur chacune d'entre elles. Vous pouvez utiliser à cet effet les autocollants de Fost Plus. La solution idéale est une combinaison de pictogrammes et textes. Mettez les poubelles davantage en évidence via l'usage des codes couleurs

connus de tous : bleu pour les PMC, gris ou noir pour les déchets résiduels, jaune pour le papier-carton et vert pour le verre. Communiquez dans la langue de votre public.

- **Utilisez les sacs du PMC officiels :**
Choisissez le volume du sac PMC en fonction de la poubelle. Prêtez attention au fait que les règles de tri restent lisibles. Les sacs sont disponibles chez votre collecteur de déchets privé ou commerçant local si vous prenez part à la tournée de collecte des ménages en porte-à-porte.
- **Évaluez si les poubelles actuelles sont réutilisables.** Évitez les situations où les îlots de tri sont composés de poubelles hétérogènes ou abîmées.
- **Consultez notre fiche dédiée à l'achat et l'installation des poubelles ainsi que notre offre de matériel gratuit sur laboutiquedutri.be**





■ Implication

Informez les collègues, clients et visiteurs :

Trier semble évident mais en fin de compte, ce n'est pas toujours le cas. Le tri représente un changement important sur le plan des habitudes de vos collaborateurs. Ne vous attendez donc pas à ce que chacun se mette à le faire spontanément, certainement pas si le personnel doit ramener les déchets vers un nouvel emplacement central.

Conseil

> Maintenez la motivation à un haut niveau et n'oubliez pas le personnel d'entretien !

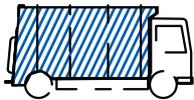
Une fois que vous avez commencé à trier, continuez à motiver vos collaborateurs. C'est un élément crucial du processus de changement.

- > Informez également les équipes de nettoyage et les collaborateurs en charge de l'entretien – tant internes qu'externes - de vos intentions.

Une bonne communication est essentielle :

Signalez à vos collaborateurs qu'ils peuvent (et doivent) désormais trier leurs déchets et précisez les modalités. Utilisez pour ce faire tous les canaux possibles : e-mail, bulletins d'information internes, médias sociaux, etc. La réunion du personnel est l'occasion idéale pour lancer votre projet de tri. N'oubliez pas de communiquer clairement aux visiteurs, clients ou fournisseurs qu'ils doivent aussi trier. À cet effet, vous pouvez utiliser nos affiches. Nos e-mails standards donnent également de l'inspiration. Découvrez l'offre complète sur laboutiquedutri.be.

Félicitez et remerciez tout le monde pour les efforts de tri. L'encouragement a un réel effet positif.



Logistique

Quand vous triez les PMC à la source, vous voulez naturellement qu'au bout du compte, ils soient recyclés. Le personnel d'entretien ainsi que votre collecteur de déchets jouent un rôle essentiel dans cette étape-ci.

Formez votre personnel d'entretien

Suivez attentivement l'intégralité de la chaîne, des personnes chargées de vider les poubelles jusqu'au partenaire en gestion des déchets qui procède à la collecte des fractions.

Assurez-vous que les différentes fractions restent séparées tout au long de la chaîne et se retrouvent dans les conteneurs adéquats, y compris au moment d'être collectées.

Formez le personnel d'entretien aux règles de tri du PMC. Ce n'est pas tout, celui-ci doit également utiliser les sacs PMC adéquats. Toutefois, le but n'est pas qu'il trie lui-même les déchets des bureaux. Assurez-vous que les agents d'entretien maintiennent la séparation entre les différents types de déchets et les jettent dans les conteneurs adéquats du collecteur de déchets.

Point d'attention : ce sont uniquement les sacs PMC triés correctement qui élisent domicile dans les conteneurs PMC.

Prenez contact avec un opérateur partenaire pour la collecte de vos déchets

La plupart des entreprises et organisations font appel à un opérateur partenaire pour la collecte et le traitement de leurs PMC ainsi que des autres fractions de déchets. Dans certains cas, adapter le contrat actuel avec votre collecteur de déchets en ajoutant des fractions de déchets se révèle suffisant. Accordez aussi l'attention nécessaire au contrat conclu avec ce dernier : ajustez la fréquence de la collecte à vos besoins réels, renseignez-vous sur les frais et demandez un aperçu régulier des quantités collectées ainsi que de la qualité de chaque flux de déchets triés.

Les entreprises et organisations plus petites, avec des quantités de déchets relativement limitées, peuvent bénéficier de la collecte en porte-à-porte communale.

Consultez sur laboutiquedutri.be la liste des opérateurs partenaires, ayant un contrat « PMC-entreprises ».

Conseil

➤ Discutez à intervalles réguliers des résultats du tri – tant des quantités collectées que de leur qualité – avec votre collecteur de déchets et demandez-lui les sacs officiels pour les « PMC-entreprises ».

Qu'entend-on par **PMC** ?



P

Emballages plastiques



M

Emballages métalliques



C

Cartons à boissons



Ce qui est interdit dans les PMC

- Films de palettes et emballages industriels (ex. sacs de matières premières en plastique,...)
- Les emballages avec une contenance supérieure à 8L
- Les emballages d'huile de moteur, pesticides, tubes de silicone
- La frigolite
- Les emballages avec bouchon de sécurité enfant
- Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants 
- Emballages composés d'un mix de matériaux (p.ex. une couche de film plastique et une couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certaines pochettes de boisson, de compotine...

Attention !

- N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs noués (laissez-les en vrac).



Qu'entend-on par **papier-carton** ?



- Les papiers et cartons souillés, le papier peint, le papier cellophane ainsi que le papier et sachet en aluminium.

Qu'entend-on par **verre** ?



- Le verre résistant aux hautes températures (ex : vitrocéramique), la porcelaine, la céramique et la terre cuite, l'opaline et le cristal, le verre plat tel que les vitres et les miroirs, tous les types de lampes, les couvercles et bouchons